

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

Siège social: 11 Route de Dieppe, 76730 Bacqueville-en-Caux

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 DECEMBRE 2024

Date de convocation : 12/12/2024 Date d'affichage : 12/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre le dix-neuf décembre à 18h00, les Membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de BACQUEVILLE-EN-CAUX, sur convocation de Monsieur Olivier BUREAUX, Président.

Membres présents ou représentés

Jean-Marie Adam (1), Guy Auger (1), Josette Avenel (1), Isabelle Barthelemy (1) (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (1) (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (1) (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger (1), Jean-François Bloc (1), Françoise Boudin (1), Christian Briens (1), Olivier Bureaux (1), Thérèse Calais (1), Pascal Capron (1), Pascal Carpentier (1), David Chandelier (1), Christian Clet (1), Sabrina Cole (1), Jean-Luc Corniere (1), Christine Cressent (1), Blandine Das (1), Williams Delarue (1), Sophie Dore (1), Emmanuel Dubosc (1), Fabrice Dubus (1), Jean-François Duclos (1), Henri Dupuis (1), Denis Fauvel (1), Charline François (1), Patrice Gille (1), Philippe Gosse (1), Olivier Halbourg (1), Albert Hatchuel (1), René Havard (1), Franck Hericher (1), Monique Houssaye (1), Frédéric Jobit (1), Dominique Laplace (1), Etienne Lardans (1), Sylvain Lasnon (1), Christine Leclerc (1), Olivier Leconte (1), Didier Ledrait (1), Philippe Lefebvre (1), Séverine Lemoine (1), Eric Lerond (1), Christophe Leroy (1), Marie-Christine Levavasseur (1) (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (1) (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (1), Stéphane Masse (1), Joseph Maussion (1), Aline Morel (1), Bernard Pade (1), Gilles Paumier (1) (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit (1), Denis Quesnay (1), Mickaël Quibel (1), Marinette Raillot (1) (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland (1), Laurent Servais-Picord (1), Aurélie Six (1), Christian Suronne (1), Jean-Marie Tabesse (1), Laurette Troche (1), Pascal Vallee (1), Michael Vanderplaetsen (1) (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini (1).

Membre(s) arrivé(s) au cours de l'assemblée

Victor Boucher (1) (à 18:46, Délibération 9), Myriam Delaunay (1) (à 18:18, Délibération 2), Alain Depreaux (1) (à 18:35, Délibération 7), Vincent Grizard (1) (à 18:28, Délibération 6), Guy Le Verdier (1) (à 18:18, Délibération 2), Claude Pit (1) (à 18:46, Délibération 9), Robert Vegas (1) (à 19:42, Délibération 28).

Membre(s) parti(s) au cours de l'assemblée

Charline Francois (1) (à 20:23, Délibération 29, Donne procuration à Blandine Das), Mickaël Quibel (1) (à 19:11, Délibération 15, Donne procuration à Christophe Maret).

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance. Monsieur Jean-Marie ADAM est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

► Informations du Président

► ACTION SOCIALE, EMPLOI, FORMATION, ADMR

- Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et Missions Locales
- Subventions ADMR
- Entraide et Services

► ANIMATION, RELATION DES COLLEGES

- Tarifs ALSH 2025
- Tarifs séjour 2025
- Adhésion à la charte départementale pour un accueil de loisirs inclusif

► DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INDUSTRIE, ARTISANAT, AGRICULTURE

- Projet LUGO-NATUP : Autorisation fouilles archéologiques préventives
- Projet LUGO-NATUP: DUP parcelle AD 303 / LUNERAY

► AMENAGEMENT DE L'ESPACE, PCAET, LOGEMENT, RESEAUX, MAISON DE SANTE, MARPA, NUMERIOUE, FOURRIERE ANIMALE

- · Tarification MARPA
- Retrait du dispositif « Maison de la Rénovation »

► ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE, ORDURES MENAGERES, CONSOMMATION DURABLE, MOBILITE

- Demande de subvention de l'association Muchedent au Naturel
- Convention cadre de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie
- Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) 2025

► EAU, ASSAINISSEMENT, GEMAPI, SPANC

- Instauration de la contrevaleur de la redevance « Performance systèmes d'assainissement collectif » de l'AESN pour l'année 2025– Encaissement des redevances « Performance systèmes d'assainissement collectif » par les exploitants – Tarif minimum
- Instauration de la contrevaleur de la redevance « Performance systèmes d'assainissement collectif » de l'AESN pour l'année 2025– Encaissement des redevances « Performance systèmes d'assainissement collectif » par les exploitants – Tarif aiusté
- Instauration de la contrevaleur de la redevance « Performance réseaux d'eau potable » de l'AESN pour l'année 2025 –
 Encaissement des redevances « Performance des réseaux d'eau potable » et « Consommation d'eau potable » par les
 exploitants Tarif minimum
- Instauration de la contrevaleur de la redevance « Performance réseaux d'eau potable » de l'AESN pour l'année 2025 –
 Encaissement des redevances « Performance des réseaux d'eau potable » et « Consommation d'eau potable » par les
 exploitants Tarif ajusté

► CUTLURE

• Subvention aux associations culturelles

► SPORT, GESTION DES GYMNASES, PISCINE, TENNIS DE SAINTE FOY

- Actualisation des tarifs piscine
- Enveloppe des dotations sport
- Actualisation des tarifs pour l'animation « La Traversée des vallées »

► ADMINISTRATION GENERALE

- Election d'un membre Bureau Communautaire Suite à la démission de Monsieur DELARUE Etienne
- · Election d'un membre à la commission d'appel d'offres Suite à la démission de Monsieur DELARUE Etienne
- Election d'un membre à la commission Dev/Eco Suite à la démission de Monsieur DELARUE Etienne
- Election d'un membre à la commission Urbanisme Suite à la démission de Monsieur DELARUE Etienne
- Election d'un membre à la commission Tourisme Suite à la démission de Monsieur DELARUE Etienne
- Désignation d'un délégué au PETR Suite à la démission de Monsieur Etienne DELARUE
- Désignation d'un délégué au sein de l'association Terroir de Caux initiative Suite à la démission de Monsieur Etienne DELARUE
- Modification du tableau des effectifs
- Risque « prévoyance » : montant de la participation pour le risque « prévoyance »
- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) et conges
- Véhicules de fonction et de service

► Informations et questions diverses

ACTION SOCIALE, EMPLOI, FORMATION, ADMR

Vice-Président Monsieur Jean-François BLOC

202412-07 Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et Missions Locales

En 2017, par délibération 170613, le Conseil Communautaire avait décidé d'apporter son soutien aux missions locales de la façon suivante :

- Dieppe Côte d'Albâtre : 1,20 € par habitant ;
- Le Talou : 1€ par habitant
- Et pour le Fonds d'Aide aux Jeunes : 0,23 € par habitant.

Cela représente pour 2024 :

- Dieppe Côte d'Albâtre : 2 613,60 €
- Le Talou : 36 646 €
- Et pour le Fonds d'Aide aux Jeunes : 8 703,89 €

La Commission Action Sociale souhaite renouveler ces adhésions pour l'année 2025.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité (3 abstentions) :

- RENOUVELLE notre adhésion aux Missions Locales avec les mêmes participations soit :

Dieppe Côte d'Albâtre : 1,20 € par habitant ;

Le Talou : 1€ par habitant

Et pour le Fonds d'Aide aux Jeunes : 0,23 € par habitant.

- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant.

202412-07_Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et Missions Locales

Unanimité

Public

Mode de scrutio :

Date du vote : 19/12/2024 = 18h15

Votants: 67

Voix totales: 67 Non votes: 0
Voix exprimées: 64 Taux d'abstention : 4,5%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	64 Voix	100,00%	
2 - Contre	0 Voix	0,00%	
3 - Abstention	3 Voix		
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix		

Votants 8 procurations 67

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Cornière, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline François, Patrice Gille, Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

18h18 Arrivées de Madame Myriam DELAUNAY et Monsieur Guy LE VERDIER.

202412-08 Subventions ADMR

Depuis 2017, la Communauté de Communes Terroir de Caux verse une subvention de 6 250 € à l'ADMR de LONGUEVILLE-SUR-SCIE.

La commission Action Sociale ne souhaite pas renouveler le versement de cette subvention par souci d'équité avec les autres associations intervenant sur le territoire et également parce que la collectivité leur offre l'accès gratuit à des locaux et aux matériels nécessaires (papier, imprimante...) pour leurs permanences.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité (1 abstention):

NE RECONDUIT PAS la subvention versée à l'ADMR de LONGUEVILLE-SUR-SCIE

202412-08_Subventions ADMR Unanimité

Date du vote : 19/12/2024 - 18h13 Mode de scrutin :

 Votants:
 69

 Voix totales:
 69

 Voix exprimees:
 68

 Non votes:
 0

 Laux d'abstention:
 1,4%

Majorité simple des voix exprimées

 1 - Pour
 68 Voix
 100,00%

 2 - Contre
 0 Voix
 0,00%

 3 - Abstention
 1 Voix

 4 - Ne prend pas part au vote
 0 Voix

Votants 8 procurations 69

lean Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donné procuration à Olivier Loconte), Malvina Basire (Donné procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donné procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppleant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capren, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Cornière, Christian Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline François, Patrice Gille, Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Domínique Laplace, Étienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

202412-09 Entraide et Services

Depuis 2017, la Communauté de Communes Terroir de Caux verse à l'association Entraide et Services une subvention d'un montant de 2 500 €. Cette association existe depuis 1993 et a pour objectif le portage des repas. Actuellement, leurs interventions ont lieu sur 49 communes du territoire. L'Association a rencontré des difficultés avec leur véhicule (qui appartient à la Communauté de Communes) et c'est pourquoi elle a fait le choix d'acheter un nouveau véhicule pour un montant de 37 000 €, sans reprise possible de l'ancien qui revient à la collectivité.

La commission Action Sociale souhaite maintenir la subvention de 2 500 € euros jusqu'à la fin du mandat. Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à la majorité (1 contre, 4 abstentions):

 MAINTIENT la subvention accordée à l'association Entraide et Services jusqu'à la fin du mandat pour un montant de 2 500 €.

202412-09_Entraide et Services Adoptée

Date du vote : 19/12/2024 - 18h21 Mode de scrutin : Public

Votants : 69
Voix totales : 69
Voix exprimées : 65

Mon votés : 0
Taux d'abstention : 5,8%
Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour 64 Voix 98,46%
2 - Contre 1 Voix 1,54%

3 - Abstention 4 Voix 4 - Ne prend pas part au vote 0 Voix

Votants 8 procurations 69

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvaín Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Denis Quesnay, Mickael Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INDUSTRIE, ARTISANAT, AGRICULTURE

Vice-Président Monsieur Christian SURONNE

202412-13 Projet LUGO-NATUP: Autorisation fouilles archéologiques préventives

Dans le cadre du projet LUGO porté par le groupe NATUP sur la Zone d'Activités de LUNERAY, la Préfecture de Seine-Maritime en date du 10 octobre 2024 a prescrit des fouilles archéologiques préventives au vu du diagnostic archéologique réalisé sur le terrain d'assiette du projet d'aménagement cadastré AD 299, 301, 440p, 377p et qui a révélé la présence de vestiges archéologiques significatifs.

La Communauté de Communes Terroir de Caux en tant que propriétaire du terrain doit donner son autorisation à l'opérateur d'archéologie préventive en charge de ces fouilles, de pénétrer sur les parcelles susnommées pour mener à bien les recherches.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité:

- **AUTORISE** le groupe NATUP à procéder à des fouilles d'archéologie préventive sur les parcelles AD 299, 301, 440p, 377p situées sur la commune de LUNERAY
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant

02412-13_Projet LUGO-NATUP: Autorisation	r fouille archéologique parcelle AD 440 Unanimit
Date du vote 19/12/2024 - 18h23	Mode de scrutin : Public
Votants: 69	
Voix totales: 69	Non votës : 0
Voix exprimées : 69	Taux d'abstention : 0,0%
Voix exprimées : 69 Majorité simple des voix exprimées	Taux d'abstention : 0,0%
·	Taux d'abstention : 0,0% 69 Voix 100,00%
Majorité simple des voix exprimées	
Majorité simple des voix exprimées 1 - Pour	69 Voix 100,00%

Votants 8 procurations 69

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christiane Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline François, Patrice Gille, Philippe Gosse, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Lederc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

18h28 Arrivée de Monsieur Vincent GRIZARD.

202412-14 Projet LUGO-NATUP: DUP parcelle AD 303 / LUNERAY

Dans le cadre de leur projet LUGO, le groupe NATUP a nécessité d'acquérir la parcelle cadastrée AD 303 appartenant à la SCI DUJARDIN DUCASTEL.



Cette parcelle se situe entre le parking actuel de l'entreprise LUNOR et le projet LUGO. Son acquisition apparait indispensable puisqu'elle permettrait d'assurer la liaison en toute sécurité du personnel ainsi que le passage d'un réseau d'eaux usées. Les négociations avec la SCI DUJARDIN DUCASTEL sont en cours depuis de nombreux mois, mais n'aboutissent toujours pas. A ce titre, la Communauté de Communes propose d'engager en parallèle une procédure de déclaration d'utilité publique en vue d'expropriation afin de garantir la mise en œuvre du projet LUGO.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité (3 abstentions):

- **ENGAGE** une procédure de déclaration d'utilité publique en vue d'expropriation pour la parcelle référencée AD 303 sur la commune de LUNERAY
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant

1 - Pour	67 Voix	100,00%	
2 - Contre	0 Voix	0,00%	
3 - Abstention	3 Voix		
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix		

4 - Ne prend pas part au	u vote	0 Voix		
Votants	8 procurations		70	

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean- Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

Majorité simple des voix exprimées

AMENAGEMENT DE L'ESPACE, PCAET, LOGEMENT, RESEAUX, MAISON DE SANTE, MARPA, NUMERIQUE, FOURRIERE ANIMALE

Vice-Président Monsieur Laurent SERVAIS-PICORD

202412-15 Tarification MARPA

La tarification de la MARPA n'a jamais été révisée depuis son ouverture en 2015. La commission propose les augmentations suivantes à compter du 1^{er} janvier 2025, puis à compter du 1^{er} janvier 2026, augmentation chaque année en fonction de l'index de référence des loyers et pour les autres tarifs en fonction de l'augmentation du coût de la vie.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à la majorité (6 contres, 9 abstentions) :

VALIDE les augmentations ci-dessous :

Augmentation des loyers à hauteur de 3,5% et des charges à hauteur de 8% :

The Part of the		T1 1 personne	T2 2 personnes	Pourcentage d'augmentation
Redevance du logement	Ancien tarif	608,81€	643,60€	12.50() 1
	Nouveau tarif	630,12€	666,13€	+3,5% du loyer
	Ancien tarif	419,19€	838,38€	
Charges	Nouveau tarif	452,72€	905,45€	+8%
Total mensuel	Ancien tarif	1028€	1481,98€	
	Nouveau tarif	1082,84€	1571,58€	

Augmentation du prix des repas :

	PETIT DEJEUNER	DEJEUNER	GOUTER	DINER	TOTAL/JOUR	TOTAL/MOIS
Ancien tarif	2,40€	6,70€	Offert aux résidents	4,10€	13,20€	409,20€
Nouveau tarif	3€	8,70€	Offert aux résidents	5€	16,7€	517,7€

Augmentation du tarif résident en fonction du GIR 5-6 (pour les GIR 1-2-3-4 tarif fixé par le département) :

	V Company of the Comp		
	GIR 5-6	GIR 3-4	GIR 1-2
Tarif résident par jour	1,50€	14,17€	22,32€
Nouveau tarif	4€	14,17€	22,32€
Total/mois	46,5€	439,27€	691,92€

Proposition d'une augmentation du tarif concernant l'accueil temporaire :

	ACCUEIL TEMPORAIRE
Ancien tarif	55€/jour TOUT COMPRIS
Nouveau tarif	60€/jour TOUT COMPRIS

202412-15 Tarification MARPA

Adoptee

71

Date du vote: 19/12/2024 m 18h35

Mode de scrutin : Public

Votents: 71 Voix totales: 71

Non votes: 0 Taux d'abstention: 12,7%

Voix exprimées: 62 Majorité simple des voix exprimées

90,32% 56 Voix I - Pour 9,68% 6 Voix 2 - Contre 9 Voix 3 - Abstention 0 Voix

4 - Ne prend pas partiaulivote

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration a Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Cornière, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

202412-16_Retrait du dispositif « Maison de la Rénovation »

8 procurations

La Communauté de Communes Terroir de Caux conventionne depuis 2020, au même titre que la Communauté de Communes Falaises du Talou, avec la Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime pour la mutualisation des services de la Maison de la Rénovation qu'elle porte. Pour rappel, la structure est l'Espace France Renov' du territoire et permet aux propriétaires occupants ou bailleurs d'être accompagnés dans l'obtention d'aides pour leurs travaux d'économie d'énergie, d'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement. Le siège est basé à Dieppe, et deux permanences/mois sont faites dans les locaux de la France Services à Bacqueville-en-Caux.

Compte tenu:

- De la fin annoncée du programme de service d'accompagnement pour la rénovation énergétique au 31/12/2024 et la mise en place d'un nouveau dispositif d'intervention : Le Pacte territorial ;
- De l'incertitude des subventions futures, ainsi que du retrait de notre partenaire « Communauté de Communes Falaises du Talou ».

Sur proposition de la commission Aménagement de l'Espace, le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité (4 abstentions):

- SORT du dispositif de la Maison de la Rénovation à partir du 1er janvier 2025
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant.

202412-16_Retrait du dispositif « Maison de la Rénovation »

Unanimité

Mode de scrutin : Public

Date du vote : 19/12/2024 - 18h43

Votants: 71

Voix totales: 71 Non votes 1 0
Voix exprimées: 67 Taux d'abstention 2 5,6%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	67 Voix	100,00%	
2 - Contre	0 Voix	0,00%	
3 - Abstention	4 Voix		
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix		

Votants 3 procurations 71

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconta), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

18h46 Arrivées de Madame Claude PIT et Monsieur Victor BOUCHER.

ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE, ORDURES MENAGERES, CONSOMMATION DURABLE, MOBILITE

Vice-Président Monsieur Fabrice DUBUS

202412-17 Demande de subvention de l'association Muchedent au Naturel

L'association Muchedent au Naturel est une association de Loi 1901 basée sur la commune de MUCHEDENT. Elle a pour but de valoriser, promouvoir et défendre le patrimoine naturel et culturel de la vallée de la Varenne. Elle mène de nombreuses actions en faveur de la biodiversité et de la connaissance de l'environnement.

L'association souhaite poursuivre en 2025 ses animations de découverte des milieux notamment avec le soutien technique de spécialistes de la faune et de la flore. Elle souhaite également installer un Crapauduc sur une seule portion concernée par la migration des amphibiens à MUCHEDENT. La demande de subvention concerne donc :

- Les différentes animations de découverte prévues pour l'année 2025 ;
- L'installation du crapauduc à MUCHEDENT. Le coût d'installation s'élève à 13 679 €, l'association a demandé une subvention de 10 732 € à la Communauté de Communes Terroir de Caux.

Madame Christine CRESSENT ne prend pas part au vote.

Compte tenu du rôle de la Communauté de communes Terroir de Caux dans la préservation de la biodiversité et l'animation autour des problématiques de Développement Durable et sur proposition de la Commission environnement, le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à la majorité (9 contres, 4 abstentions):

- ATTRIBUE une subvention de 400 € à l'association pour son fonctionnement global et ses animations prévues pour l'année 2025
- ATTRIBUE une subvention de 400 € à l'association, sous présentation de factures, pour l'installation d'un crapauduc à MUCHEDENT en 2025
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents

202412-17_ Demande de subvention de l'association Muchedent au Naturel

Adoptée

Date du vote : 19/12/2024 - 18h46

Mode de scrutin : Public

Votants: 73 Voix totales: 73

Non votés : 0 Taux d'abstention : 5,5%

Voix exprimées : 68 Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	59 Voix	86,76%	
2 - Contre	9 Voix	13,24%	
3 - Abstention	4 Voix		
4 - Ne prend pas part au vote	1 Voix		

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent

Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

202412-18 Convention cadre de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie

Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel

Suite à la délibération 202404-30, la Communauté de communes Terroir de Caux a validé le projet de convention de partenariat de 10 ans avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie (CEN) qui accompagne les EPCI dans la préservation, la restauration des milieux naturels et des espèces.

Une convention d'application annuelle doit être signée chaque année afin de définir un plan d'action sur un an et les coûts inhérents à ce plan d'action. Cette année, il est demandé une contribution de 2 050€ à la Communauté de Communes Terroir de Caux pour réaliser différentes actions tout au long de l'année 2025 :

- Accompagner au recensement et à la caractérisation des mares
- Accompagner un agent sur le recensement et la caractérisation des mares
- Animer une soirée participative sur les Amphibiens
- Animer un chantier bénévole sur une mare
- Prêt de l'exposition « Planète Mares »
- Former le personnel technique des collectivités du territoire à la reconnaissance et à la gestion des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)
- Intervention de la brigade des EEE sur des foyers émergents
- Coordination territoriale

Compte tenu des enjeux de biodiversité sur le territoire, et sur proposition de la Commission Environnement, le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à la majorité (5 contres, 11 abstentions) :

- VALIDE la contribution de 2 050€ pour mettre en place sur le territoire les différentes actions citées précédemment
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant

202412-18_ Convention cadre de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie

Adoptée

Date du vote: 19/12/2024 - 18h48

Votants: 73 Voix totales: 73

Voix exprimées : 62

Mode de scrutin : Public

Non votës: 0 Taux d'abstention: 15,1%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	57 Voix	91,94%	
2 - Contre	5 Voix	8,06%	
3 - Abstention	11 Voix		
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix		

8 procurations 73 Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline François, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebyre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

202412-19_Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) 2025

Le budget prévisionnel 2025 prévoit un équilibre.

Au regard de celui-ci, il est proposé que l'équivalent foyer de base reste à un montant de 223€.

Equivalent foyer en C0,6 : 223€ Equivalent foyer en C1 : 240€

Sur proposition de la Commission Environnement, le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- VALIDE ET FIXE les tarifs de la Redevance d'enlèvement des Ordures Ménagères à compter de 2025 comme suit :

LISTE DES CATEGORIES	EF	TARIF 2025
RP 1 pers C0,6	0,795	178,00€
RP >1 pers C0,6	1	223,00 €
Résidence secondaire C0,6	1	223,00€
RP 1 pers C1	0,87	195,00 €
RP >1 C1	1,1	240,00 €
Résidence secondaire C1	1,1	240,00 €
Commerces, artisans, services, garages, tous pas de porte C0,6	1,1	244,00 €
Commerces, artisans, services, garages, tous pas de porte C1	1,195	260,00€
Entreprises C0,6	1,395	305,00 €
Entreprises C1	1,495	322,00 €
Fédération de la chasse	2,995	636,00€
Centres équestres (st Pierre Bénouville)	1	223,00 €
Centre équestre Longueville	1,995	429,00€

Arb' aventure - Alain DELAIRE (Location article de sport)	1	223,00 €
Rôtisserie 3 rivières	5,99	1 272,00 €
Gîtes 2/4 pers C0,6	0,695	160,00 €
Gîtes 2/4 pers C1	0,8	178,00 €
Gîtes 5/8 pers C0,6	0,9	203,00 €
Gîtes 5/8 pers C1	1	219,00 €
Gîtes >8 pers C0,6	1,1	244,00 €
Gîtes >8 pers C0,6	1,195	260,00€
Logement insolite (cabane dans les arbres,	0,2	45,00 €
roulottes 0,2 EF/Logement)	0.205	67,00€
Camping 4(emplacements)	0,305	652,00€
Les amis de la nature (8/12è)	2,995	
Rêve de Bisons (restaurant = 3EF+0,5EF/tipi (14)	9,98	2 141,00 €
restaurants C0,6	2,895	616,00 €
Restaurants C1	3,295	695,00€
Métiers de bouche/commerces alimentaires (charcuterie, boulangerie, traiteur, plats à	1,895	409,00 €
emporter, superette, food truck) C0,6		
Métiers de bouche/commerces alimentaires	2.105	467,00€
(charcuterie, boulangerie, traiteur, plats à emporter, superette, food truck) C1	2,195	407,00 €
Supermarché CO,6	3,995	859,00€
Supermarché C1	4,1	873,00€
Intermarché Longueville sur Scie	7,64	1 645,00 €
Hôtel-Restaurants (2,9EF+0,2EF/chambre) C0,6	2,895	616,00€
Hôtel-Restaurants (3 EF+0,2EF/chambre) C1	2,995	695,00 €
	1,995	435,00 €
Salle des fêtes de 0 à 60 pers Com et Privée SF1 Salle des fêtes de 61 à 120 pers Com et Privée	2,995	652,00 €
SF2 Salle des fêtes de 121 à 200 pers Com et Privée	3,995	866,00€
SF3		1 080,00 €
Salle des fêtes + de 200 pers Com et Privée SF4	4,99	
Administrations-syndicats (hors mairie) C0,6	0,8	182,00 € 199,00 €
Administrations-syndicats (hors mairie) C1	0,9	0,34 €
Mairies (0,30€/habitants - chiffres Insee) C1		
Mairies (0,15€/habitants - chiffres Insee) C0,6	2.005	0,19€
Centre de soins Résidence Les Charmilles (8lits)	3,995	892,00€
Centre de soins Le Roncier (30lits)	14,975	3 345,00 €
Centre de soins Résidence Chanteclairc (36lits)	17,97	4 014,00 €
Centre de soins AGEPHA (45lits)	22,46	5 018,00 €
Ets médical IMPRO (80lits - 9/12 mois)	29,945	6 690,00 €
Ecorcheboeuf (20 lits)	9,98	2 230,00 €
les nids (26 lits)	12,975	2 788,00 €
Maisons de retraite/Ets médicaux (Luneray + St Crespin + MARPA)185 lits	92,835	20 629,00 €
Maison médicale/Cabinet médical/Pôle de santé/Médiscie (12) 0,25 EF/Salle de	0,25	56,00€
consultation Collèges 3EF pour 100 élèves pour une collecte	4	2 676,00 €
en CO,6 – Longueville sur Scie Collèges 4EF pour 100 élèves pour une collecte	3	2676,00€
en C1 – Bacqueville en Caux Collèges 4EF pour 100 élèves pour une collecte		
en C1 - Luneray	4	3 568,00 €

Collège AUFFAY 8EF pour 100 élèves en C2	8	14 272,00 €
MFR	14,975	3 234,00 €
Chambres d'hôtes/d'hôtels 0,2EF/chambre C0,6	0,195	45,00 €
Chambres d'hôtes/d'hôtels 0,3EF/chambre C1	0,305	67,00€
Gros producteur (sup à 770 l pour une collecte C1) 1EF/bac en plus	1	219,00€
Gros producteur (sup à 770 l pour une collecte C0,6) 1EF/bac en plus	0,795	181,00€
Terrains de loisirs (ex : étangs)	0,755	173,00 €
Forfait collecte carton des commerçants des communes en C1		30,00€
Forfait collecte carton des salles de consultations des communes en C1		7,00€

Règle : Dans le calcul, on arrondit à l'euro supérieur.

Une redevance par activité et par logement (même si l'activité est à la même adresse que le logement).

C'est l'adresse du siège social qui est prise en compte.

202412-19_Redevance d'enlèvement des ordur	es ménagères (REO	M) 2025	Unanimité
Date du vote : 19/12/2024 - 19h01		Mode de scrutin :	Public
Votants: 73			
Voix totales: 73		Non votés :	0
Voix exprimées: 73		Taux d'abstention :	0,0%
Majorité simple des voix exprimées			
1 - Pour	73 Voix	100,00%	
2 - Contre	0 Voix	0,00%	
3 - Abstention	0 Voix		
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix		

Votants 8 procurations Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline François, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

CULTURE

Vice-Président Monsieur Gilles PAUMIER

202412-22 Subvention aux associations culturelles

Sur proposition de la Commission Culture, le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à la majorité (3 contres, 4 abstentions)

ATTR	IRUE	la subv	vention	suivant	e :

STRUCTURE	PROJET	PUBLIC CIBLE	BUDGET TOTAL DE L'ACTION	MONTANT DEMANDE	SUBVENTION RECU EN N-1	SUBVENTION PROPOSE
CCTS Moulin de l'Arbalète	Saison culturelle et touristique 2024: 17 mai : compagnie circassienne de la pirouette 22/23 juin : Journée du patrimoine de pays des moulins et concert Alain DE NARDIS (jazz blues) 30/31 août et 1er septembre : Poil de carotte, compagnie Jeanne Bernard Septembre : journées du patrimoine avec les heureux du Lif du Soib	Tout public	11 427,00€	2 500,00€	0,00€	800,00€

202412-22 Subvention aux associations culturelles

Adoptée

Date du vote : 19/12/2024 - 19h03

Votants: 73

Voix totales: 73

Voix exprimées: 69 Majorité simple des voix exprimées Mode de scrutin: Public

Non votés: 0

Taux d'abstention: 5,5%

1 - Pour	66 Voix	95,65%
2 - Contre	3 Voix	4,35%
3 - Abstention	4 Voix	

4 - Ne prend pas part au vote

73 Votants 8 procurations

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline François, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

0 Voix

SPORT, GESTION DES GYMNASES, PISCINE, TENNIS DE SAINTE FOY

Vice-Président Monsieur Patrice GILLE

202412-23 Actualisation des tarifs piscine

Depuis la création de la Communauté de Communes Terroir de Caux les tarifs de la piscine n'ont pas été actualisés. Sur proposition de la commission sport, le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

AUGMENTE les tarifs adressés aux publics à compter du 1er janvier 2025 comme suit :

	Habitant du territoire	Extérieur du territoire
Enfants de 6 à 16 ans Entrée gratuite pour les – 6 ans	1 entrée : 2,80€ Carte 10 entrées : 22,60€ Carte 20 entrées : 36,00€	1 entrée : 3,20€ Carte 10 entrées : 25,30€ Carte 20 entrées : 43,20€
Adultes 16 ans et +	1 entrée : 4,00€ Carte 10 entrées : 36,90€ Carte 20 entrées : 54,50€	l entrée : 4,40€ Carte 10 entrées : 39,80€ Carte 20 entrées : 67,50€
Cours particuliers	15,10€	19,80€
Ecole de natation adultes	6,80€	8,70€
Ecole de natation enfants	210,00€ l'année 190,00€ pour chaque enfant supplémentaire	240,00€ l'année 210,00€ pour chaque enfant supplémentaire
Aquagym et aquapalme	1 entrée : 7,80€ Carte 10 entrées : 71,00€ Carte 20 entrées : 131,00€	1 entrée : 9,60€ Carte 10 entrées : 94,00€ Carte 20 entrées : 173,00€
Animations ponctuelles	- 9 ans : 3,50€ Adultes : 5,00€	- 9 ans : 4,00€ Adultes : 5,50€

D'AUGMENTER les tarifs à destinations des scolaires à compter de la rentrée scolaire de septembre 2025 comme suit :

	Communes du territoire	Communes extérieures
Cours scolaire	135€	155€

202412-23 Actualisation des tarifs piscine

Unanimité

Date du vote: 19/12/2024 - 19h07

Mode de scrutin : Public

Votants: 73 Voix totales: 73

Non votés: 0

Voix exprimées: 73

Taux d'abstention: 0.0%

Majorité simple des voix exprimées

			
1 - Pour	73 Voix	100,00%	
2' - Contre	0 Voix	0,00%	
3 - Abstention	0 Voix		
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix		

Votants 8 procurations

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calaïs, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline François, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppleant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppleant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickael Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

202412-24 Enveloppe des dotations sport

La Commission sport propose de revoir l'enveloppe attribuée aux dotations sport.

Actuellement, l'enveloppe est répartie comme suit (délibération 202311-15) :

Dotations sportives : 23 000€

Manifestations annuelles et exceptionnelles : 15 000€

Appels à projets : 2 000€

Au vu des économies qui doivent être réalisées, sur proposition de la commission, le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité **DIMINUE** l'enveloppe budgétaire comme suit :

Dotations sportives : 10 000€

Manifestations annuelles et exceptionnelles : 7 500€

Appels à projets : 0€

202412-24_ Enveloppe des dotations sport

Unanimité

Date du vote: 19/12/2024 - 19h09

Mode de scrutin : Public

Votants: 73
Voix totales: 73
Voix exprimées: 73

Non votés: 0
Taux d'abstention: 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	73 Voix	100,00%	
2 - Contre	0 Voix	0,00%	
3 - Abstention	0 Voix		

4 - Ne prend pas part au vote 0 Voix

Votants 8 procurations

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline François, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean- Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

19h11 Départ de Monsieur Mickaël QUIBEL (donne procuration à Monsieur Christophe MARET).

202412-25_ Actualisation des tarifs pour l'animation « La Traversée des vallées »

L'édition 2025 du Trail « La Traversée des vallées » aura lieu le samedi 15 novembre 2025. Il tient lieu de procéder à une actualisation des tarifs. A ce jour les tarifs sont les suivants :

Trail 11 km : de 11€ à 13€
 Trail 22km : de 14€ à 16€
 Trail 28 km : de 18€ à 20€
 Rando 11km : de 6€ à 8€

Sur proposition de la Commission sport, le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité **ACTUALISE** les tarifs comme suit :

Trail 11 km : 13€
 Trail 22km : 16€
 Trail 28 km : 20€
 Rando 11km : 8€

202412-25_ Actualisation des tarifs pour l'animation « La Traversée des vallées »	Unanimité

Date du vote: 19/12/2024 - 19h11 Mode de scrutin: Public

Votants: 73

Voix totales: 73 Non votés: 0
Voix exprimées: 73 Taux d'abstention: 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	73 Voix	100,00%	*
2 - Contre	0 Voix	0,00%	
3 - Abstention	0 Voix		
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix		

Votants 9 procurations 73

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Domínique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Christophe Maret), Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

ADMINISTRATION GENERALE

202412-26_ Election d'un membre Bureau Communautaire - Suite à la démission de Monsieur DELARUE Etienne

Vu la démission de Monsieur Etienne DELARUE de son poste de Maire et de conseiller municipal,

Il convient de procéder à une élection complémentaire pour les membres du Bureau Communautaire.

Les membres actuels du Bureau communautaire sont :

Membres du Bureau Communa		
AUGER Guy	AVENEL Josette	BILLORE-TENNAH Jean-Yves
BLOC Jean-François	BUREAUX Olivier	CALAIS Thérèse
CHANDELIER David	COLE Sabrina	COTTEREAU Chantal
DAS Blandine	DELARUE Etienne	DELAUNAY Myriam
DORE Sophie	DUBOSC Emmanuel	DUBUS Fabrice
DURAME Sébastien	FAUVEL Denis	FRANCOIS Charline
GILLE Patrice	HAVARD René	LAGNEL Jacques
LAPLACE Dominique	LE VERDIER Guy	LEFORESTIER Nicolas
LEMOINE Séverine	LEROND Éric	LEROY Christophe
PAUMIER Gilles	ROGER François	SERVAIS-PICORD Laurent
SURONNE Christian	TABESSE Jean-Marie	VEGAS Robert

Monsieur Jean-Marie ADAM propose sa candidature.

Monsieur Jean-Marie ADAM ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité:

NOMME Monsieur Jean-Marie ADAM nouveau membre au sein du Bureau Communautaire en remplacement de Monsieur Etienne DELARUE.

Liste des membres du Bureau Communautaire :

note are interneted an enterne		
Membres du Bureau Communau	taire	
AUGER Guy	AVENEL Josette	BILLORE-TENNAH Jean-Yves
BLOC Jean-François	BUREAUX Olivier	CALAIS Therese
CHANDELIER David	COLE Sabrina	COTTEREAU Chantal
DAS Blandine	ADAM Jean-Marie	DELAUNAY Myriam
DORE Sophie	DUBOSC Emmanuel	DUBUS Fabrice
DURAME Sébastien	FAUVEL Denis	FRANCOIS Charline
GILLE Patrice	HAVARD René	LAGNEL Jacques
LAPLACE Dominique	LE VERDIER Guy	LEFORESTIER Nicolas
LEMOINE Séverine	LEROND Éric	LEROY Christophe
PAUMIER Gilles	ROGER François	SERVAIS-PICORD Laurent
SURONNE Christian	TABESSE Jean-Marie	VEGAS Robert

202412-26 Election d'un membre Bureau Communautaire – Suite à la démission de **Monsieur DELARUE Etienne**

Unanimité

Date du vote: 19/12/2024 - 19h13

Votants: 73 Voix totales: 73

Voix exprimées: 72 Majorité simple des voix exprimées Mode de scrutin: Public

Non votés: 0

Taux d'abstention: 0,0%

1 - Pour	72 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	1 Voix	

73 **Votants** 9 procurations

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Christophe Maret), Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

202412-27_ Election d'un membre à la commission d'appel d'offres - Suite à la démission de Monsieur DELARUE Etienne

Vu la démission de Monsieur Etienne DELARUE de son poste de Maire et de conseiller municipal,

Il convient de procéder à une élection complémentaire pour les membres de la commission d'appel d'offres.

Les membres actuels à la commission d'appel d'offres sont #

Titulaires: DELARUE Etienne **VEGAS** Robert HAVARD René HATCHUEL Albert

GILLE Patrice

Suppléants: LEMOINE Séverine HALBOURG Olivier **DUBOSC Emmanuel** DURAME Sébastien MOREL Aline

Monsieur Olivier HALBOURG propose sa candidature pour être membre titulaire. Monsieur Guy LE VERDIER propose sa candidature pour être membre suppléant.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité (1 abstention) :

NOMME Monsieur Olivier HALBOURG nouveau membre titulaire et Monsieur Guy LE VERDIER nouveau membre suppléant au sein de la commission d'appel d'offres.

Liste des membres à la commission d'appel d'offres :

Titulaires: HALBOURG Olivier VEGAS Robert HAVARD René **HATCHUEL Albert GILLE Patrice**

Suppléants: LEMOINE Séverine LE VERDIER Guy **DUBOSC Emmanuel** DURAME Sébastien MOREL Aline

Mode de scrutin : Public

Taux d'abstention: 1,4%

100,00% 0,00%

202412-27_ Election d'un membre à la commission d'appel d'offres - Suite à la démission de Monsieur DELARUE Etienne

Unanimité

Date du vote: 19/12/2024 - 19h15

Votants · 73 Voix totales: 73

Voix exprimées: 72

Non votés: 0

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	72 Voix
2 - Contre	0 Voix
3 - Abstention	1 Voix
4 - Ne prend pas part au vote	0 Vaix

9 procurations

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Christophe Maret), Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

202412-28_ Election d'un membre à la commission Dev/Eco - Suite à la démission de Monsieur DELARUE Etienne

Vu la démission de Monsieur Etienne DELARUE de son poste de Maire et de conseiller municipal, Il convient de procéder à une élection complémentaire pour la commission développement économique, industrie, artisanat et agriculture.

Les membres actuels de la commission sont :

LC3 Illemotes detdets de la commission		
DEVELOPPEMENT ECONOMIC	QUE / INDUSTRIE / ARTISANAT /	AGRICULTURE
Christian SURONNE	Arnaud DUBOIS	Didier LEDRAIT
Jean-Yves BILLORE-TENNAH	Christophe LEROY	Michel LEFEBVRE
Guy LE VERDIER	Jean-François DUCLOS	François ROGER
Marc PETIT	Sébastien DURAME	Jean-Marie TABESSE
Denis QUESNAY	Frédéric JOBIT	Jacques LAGNEL
Etienne DELARUE	Laurette TROCHE	Dominique LAPLACE

Monsieur Jean-Marie ADAM propose sa candidature.

Monsieur Jean-Marie ADAM ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

NOMME Monsieur Jean-Marie ADAM nouveau membre au sein de la commission développement économique, industrie, artisanat et agriculture en remplacement de Monsieur Etienne DELARUE.

Liste des membres de la commission:

liste des illembres de la commission.		
DEVELOPPEMENT ECONOMIC	QUE / INDUSTRIE / ARTISANAT /	AGRICULTURE
Christian SURONNE	Arnaud DUBOIS	Didier LEDRAIT
Jean-Yves BILLORE-TENNAH	Christophe LEROY	Michel LEFEBVRE
Guy LE VERDIER	Jean-François DUCLOS	François ROGER
Marc PETIT	Sébastien DURAME	Jean-Marie TABESSE
Denis QUESNAY	Frédéric JOBIT	Jacques LAGNEL
Jean-Marie ADAM	Laurette TROCHE	Dominique LAPLACE

202412-28_ Election d'un membre à la commission Dev/Eco — Suite à la démission de	Unanimité
Monsieur DELARUE Etienne	

Date du vote : 19/12/2024 - 19h16

Votants: 73

Voix totales: 73

Voix exprimées: 72

Mode de scrutin : Public

Non votés : 0

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	72 Voix	100,00%	
2 - Contre	0 Voix	0,00%	
3 - Abstention	0 Voix		
4 - Ne prend pas part au vote	1 Voix		

9 procurations Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina

Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline François, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickael Quibel (Donne procuration à Christophe Maret), Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

202412-29 Election d'un membre à la commission Urbanisme - Suite à la démission de Monsieur DELARUE Etienne

Vu la démission de Monsieur Etienne DELARUE de son poste de Maire et de conseiller municipal,

Il convient de procéder à une élection complémentaire pour la commission urbanisme, éolien et aire des gens du voyage.

Les membres actuels de la commission sont :

URE	SANISME / EOLIEN / AIRE DES GEN	IS DU VOYAGE
Jacques LAGNEL	François ROGER	Christophe COLOMBEL
Ludovic NOYEAU	Arnaud MARUITE	Sébastien BRUNNEVAL
Sabine LEVASSEUR	Etienne DELARUE	Christophe MARET
Jean-Christophe DALLE	Laurette TROCHE	Christine CRESSENT
Loïc PAILLARD	Christian CLET	Nicole DEHAIS
Bernard PADE	Sylvain LASNON	Olivier LECONTE
Alain RATIEVILLE	Michel VANDERPLAESTEN	Antoine VERON
David CHANDELIER		

Monsieur Stéphane MASSE et Monsieur Jean-François DUCLOS proposent leurs candidatures.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité (2 abstentions) :

 NOMME Monsieur Stéphane MASSE et Monsieur Jean-François DUCLOS nouveaux membres au sein de la commission urbanisme, éolien et aire des gens du voyage en remplacement de Monsieur Etienne DELARUE.

Liste des membres de la commission :

URB	BANISME / EOLIEN / AIRE DES GEN	IS DU VOYAGE
Jacques LAGNEL	François ROGER	Christophe COLOMBEL
Ludovic NOYEAU	Arnaud MARUITE	Sébastien BRUNNEVAL
Sabine LEVASSEUR	Stéphane MASSE	Christophe MARET
Jean-Christophe DALLE	Laurette TROCHE	Christine CRESSENT
Loïc PAILLARD	Christian CLET	Nicole DEHAIS
Bernard PADE	Sylvain LASNON	Olivier LECONTE
Alain RATIEVILLE	Michel VANDERPLAESTEN	Antoine VERON
David CHANDELIER	Jean-François DUCLOS	

Date du vote : 19/12/2024 - 19h17 Votants : 73		Mode de scrutin : Po	ublic
Voix totales: 73		Non votés : 0	
		Taux d'abstention : 2,	7%
Voîx exprimées : 71		raux diabstention: 2,	1 7 70
•		raux a abstention: 2,	, , , , ,
Majorité simple des voix exprimées	71 Voix	100,00%	
Majorité simple des voix exprimées 1 - Pour	71 Voix 0 Voix		,770
Voix exprimées : 71 Majorité simple des voix exprimées 1 - Pour 2 - Contre 3 - Abstention		100,00%	,770

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean- Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Moret, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Christophe Maret), Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

202412-30_ Election d'un membre à la commission Tourisme - Suite à la démission de Monsieur DELARUE Etienne

Vu la démission de Monsieur Etienne DELARUE de son poste de Maire et de conseiller municipal, Il convient de procéder à une élection complémentaire pour la commission tourisme.

Les membres actuels de la commission sont :

and the second	TOURISME	
Blandine DAS	Christian CLET	Christine CRESSENT
Etienne DELARUE	Chantal DEPINAY	Arnaud DUBOIS
Fabrice DUBUS	Denis FAUVEL	Charline FRANCOIS
Patrice GILLE	Olivier HALBOURG	Séverine LEMOINE
Corinne MIMRAN	Loïc PAILLARD	Denis QUESNAY
Marinette RAILLOT	Patrick RATEL	Vincent RENOUX
Jean-Marie TABESSE	Agnès VICENTINI	

Monsieur Antoine COMALADA propose sa candidature.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

NOMME Antoine COMALADA nouveau membre au sein de la commission tourisme en remplacement de Monsieur Etienne DELARUE.

Liste des membres de la commission:

TOURISME				
Blandine DAS	Christian CLET	Christine CRESSENT		
Antoine COMALADA	Chantal DEPINAY	Arnaud DUBOIS		
Fabrice DUBUS	Denis FAUVEL	Charline FRANCOIS		
Patrice GILLE	Olivier HALBOURG	Séverine LEMOINE		
Corinne MIMRAN	Loïc PAILLARD	Denis QUESNAY		
Marinette RAILLOT	Patrick RATEL	Vincent RENOUX		
Jean-Marie TABESSE	Agnès VICENTINI			

202412-30_ Election d'un membre à la commission Tourisme – Suite à la démission de	Unanimité
Monsieur DELARUE Etienne	

Date du vote: 19/12/2024 - 19h20

Votants: 73

Voix totales: 73

Voix exprimées: 73

Mode de scrutin: Public

Non votés: 0 Taux d'abstention: 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	73 Voix	100,00%	
2 - Contre	0 Voix	0,00%	
3 - Abstention	0 Voix		
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix		

9 procurations **Votants** Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Christophe Maret), Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

202412-31 Désignation d'un délégué au PETR - Suite à la démission de Monsieur Etienne DELARUE

 ${\bf Vu}$ la démission de Monsieur Etienne DELARUE de son poste de Maire et de conseiller municipal ;

Vu la nécessiter d'avoir 18 délégués titulaires au sein du PETR;

Il convient de procéder à une élection complémentaire pour les représentants titulaires au sein du PETR.

Les délégués actuels sont :

PETR			
HAVARD René	ROGER François	DELARUE Etienne	
BUREAUX Olivier	RENOUX Vincent	BILLORE-TENNAH Jean-Yves	
SERVAIS-PICORD Laurent	FAUVEL Denis	VEGAS Robert	
BLOC Jean-François	LEFORESTIER Nicolas	TABESSE Jean-Marie	
GILLE Patrice	CALAIS Thérèse	CHANDELIER Davis	
SURONNE Christian	DEPREAUX Alain	DUBUS Fabrice	

Monsieur Philippe GOSSE propose sa candidature.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité (1 abstention) :

9 procurations

 NOMME Monsieur Philippe GOSSE nouveau délégué au sein du PETR en remplacement de Monsieur Etienne DELARUE.

Liste des délégués :

PETR			
HAVARD René	ROGER François	GOSSE Philippe	
BUREAUX Olivier	RENOUX Vincent	BILLORE-TENNAH Jean-Yves	
SERVAIS-PICORD Laurent	FAUVEL Denis	VEGAS Robert	
BLOC Jean-François	LEFORESTIER Nicolas	TABESSE Jean-Marie	
GILLE Patrice	CALAIS Thérèse	CHANDELIER Davis	
SURONNE Christian	DEPREAUX Alain	DUBUS Fabrice	

202412-31_ Désignation d'un délégué au PETR Etienne DELARUE	- Suite à la démissior	n de Monsieur	Unanimité
Date du vote : 19/12/2024 - 19h20 Votants : 73		Mode de scrutin :	Public
Voix totales: 73		Non votés :	0
Voix exprimées: 72		Taux d'abstention :	1,4%
Majorité simple des voix exprimées			
1 - Pour	72 Voix	100,00%	
2 - Contre	0 Voix	0,00%	
3 - Abstention	1 Voix		
3 Absternion			

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Christophe Maret), Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

202412-32_ Désignation d'un délégué au sein de l'association Terroir de Caux initiative - Suite à la démission de Monsieur Etienne DELARUE

Vu la démission de Monsieur Etienne DELARUE de son poste de Maire et de conseiller municipal; Il convient de procéder à une élection complémentaire pour les délégués au sein de l'association Terroir de Caux Initiative.

Les délégués actuels sont :

TERROIR DE CAUX INITIATIVE				
BUREAUX Olivier	DELARUE Etienne	PAILLARD Loïc		
COTTEREAU Chantal	SURONNE Christian	HATCHUEL Albert		
POTEL Paul	DUBOSC Emmanuel	DUBOIS Arnaud		

Monsieur Jean-François BLOC propose sa candidature.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

 NOMME Jean-François BLOC nouveau délégué au sein de Terroir de Caux initiative en remplacement de Monsieur Etienne DELARUE.

Liste des délégués :

TERROIR DE CAUX INITIATIVE			
BUREAUX Olivier	BLOC Jean-François	PAILLARD Loïc	
COTTEREAU Chantal	SURONNE Christian	HATCHUEL Albert	
POTEL Paul	DUBOSC Emmanuel	DUBOIS Arnaud	

0 Voix

202412-32_ Désignation d'un délégué au sein de l'association Terroir de Caux initiative -	Unanimité
Suite à la démission de Monsieur Etienne DELARUE	Onamine

Date du vote : 19/12/2024 - 19h21

Votants : **73**

Voix totales: 73

Voix exprimées: 73

Majorité simple des voix exprimées

4 - Ne prend pas part au vote

Mode de scrutin : Public

Non votés : 0

Taux d'abstention: 0,0%

73 Voix	100,00%
0 Voix	0,00%
0 Voix	
	0 Voix

Votants 9 procurations 73

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Christophe Maret), Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

202412-33 Modification du tableau des effectifs

Il est proposé de procéder aux modifications du tableau des effectifs de la façon suivante :

Promotion interne:

Pôle Administration Générale

Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à raison de 20 heures et création d'un poste de rédacteur à raison de 20 heures à compter du 1^{er} janvier 2025

Avancements de grade

Suppression d'un poste d'animateur principal de 2ème classe et création d'un poste d'animateur principal de 1ère classe au 1er janvier 2025 à temps plein

Suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe et création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps plein

Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe et création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps plein

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité (1 abstention) :

- VALIDE les propositions ci-dessus
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents correspondants

202412-33_Modification du tableau des effectifs			Unanimité
Date du vote : 19/12/2024 - 19h23		Mode de scrutin : Pu	blic
Votants: 73			
Voix totales: 73		Non votės : 0	
Voix exprimées: 72		Taux d'abstention: 1,4	1%
Majorité simple des voix exprimées			
1 - Pour	72 Voix	100,00%	
	72 Voix 0 Voix	100,00% 0,00%	
2 - Contre		•	
2 - Contre 3 - Abstention	0 Voix	•	
1 - Pour 2 - Contre 3 - Abstention 4 - Ne prend pas part au vote Votants 9 procurations	0 Voix 1 Voix	0,00%	73

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline François, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickael Quibel (Donne procuration à Christophe Maret), Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

202412-34_Risque « prévoyance » : montant de la participation pour le risque « prévoyance »

Par délibération du 31/01/2017, le conseil communautaire a décidé d'accorder une participation financière de la collectivité à hauteur de 50 % de la cotisation avec un maximum de 8€/agent/mois à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent.

Au 1er janvier 2025, la participation financière de la collectivité doit être au minimum de $7 \in$ par mois (montant minimum de référence fixé par décret du 20/04/2024) au lieu de 50 % du montant de la cotisation. Si la cotisation est inférieure à $7 \in$ la participation sera du montant de la cotisation.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- VALIDE le montant minimum de la participation pour le risque prévoyance
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents correspondants

202412-34 Risque « prévoyance » : montant de la participation pour le risque

Unanimite

73

Date du vote: 19/12/2024 - 19h25

Votants: 73 Voix totales: 73 Voix exprimees: 73

Mode de scrutin : Public

Non-votes 110 Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 = Pour	73 Voix	100,00%	
2 - Contre	0 Voix	0,00%	
3 - Abstention	0 Voix		
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix		

9 procurations Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration a Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration a Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppleant de François Roger), Olivier Bureaux, Therese Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline François, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Christophe Maret), Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnés Vicentini.

202412-35_Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) et conges

Par délibération du 29/03/2021 le conseil communautaire a décidé :

- Que l'IFSE serait maintenue pendant les périodes de congés suivants : congés annuels, congés de maternité/paternité, congé d'accueil de l'enfant ou pour l'adoption
- Qu'en cas de congés de maladie ordinaire, congé pour accident de service ou de trajet ou maladie professionnelle : l'IFSE suivrait le sort du traitement
- Qu'en cas de temps partiel thérapeutique : l'IFSE serait calculée au prorata de la durée effective du service
- Et qu'en cas de longue maladie, longue durée et grave maladie : le versement de l'IFSE serait suspendu

Un décret du 27/06/2024 prévoit désormais qu'un agent de la fonction publique placé en congé de longue maladie ou grave maladie peut bénéficier du maintien de son régime indemnitaire dans les proportions suivantes : 33 % la 1ère année, 60 % les 2ème et 3ème années.

Le régime indemnitaire reste suspendu en cas de congé de longue durée.

Pour rappel : la collectivité est couverte à 100 % par son assurance du personnel (traitement indiciaire, supplément familial et indemnités).

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- VALIDE le maintien du régime indemnitaire dans les proportions précisées ci-dessus
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents correspondants

202412-35_Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) et conges

Unanimite

Date du vote : 19/12/2024 - 19h27

Votants: 73
Voix totales: 73
Voix exprimées: 73

Mode de scrutin : Public

Non votés : 0 Taux d'abstention : 0.0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	73 Voix	100,00%	
2 - Contre	0 Voix	0,00%	
3 - Abstention	0 Voix		
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix		

Votants 9 procurations 73

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-François Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Christophe Maret), Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

202412-36 Véhicules de fonction et de service

Vu,

- Le Code Général des Collectivités Territoriales :
- La loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;
- L'article L. 5211-13-1 du Code Général des Collectivités territoriales, relatif à l'attribution d'un véhicule de fonction;
- Le Code Général des Impôts, notamment son article 82 relatif aux avantages en nature ;
- L'article 6 du décret 2022-250 du 25 février 2022 portant sur diverses dispositions d'application du Code Général de la fonction publique :
- La circulaire DAGEMO/BCG n°97-4 du 5 mai 1997, relative aux conditions d'utilisation des véhicules de service et des véhicules personnels des agents à l'occasion du service ;

Considérant que :

- Le conseil communautaire peut, selon des conditions fixées par une délibération annuelle mettre un véhicule à disposition de ses membres ou des agents de la collectivité territoriale ou de l'établissement public lorsque l'exercice de leurs mandats ou de leurs fonctions le justifie
- Un véhicule de fonction peut être attribué, pour les nécessités absolues de service ainsi que pour les déplacements privés, aux agents occupants un emploi de Directeur Général d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants
- L'EPCI Communauté de Communes Terroir de Caux compte plus de 20 000 habitants
- Un véhicule de service peut être mis à la disposition des agents pour répondre aux seuls besoins de leur service et ne doivent en aucun cas faire l'objet d'un usage à des fins personnelles ; que toutefois pour des raisons de facilités d'organisation, et dans le cadre de leurs missions certains agents peuvent être autorisés à remiser le véhicule de service à leur domicile
- Une délibération annuelle est nécessaire pour déterminer l'ensemble des modalités d'attribution des véhicules de fonction et de service aux agents de l'EPCI

Il est donc proposé au Bureau communautaire d'attribuer des véhicules de fonction et de service comme indiqué dans le tableau suivant

TYPE DE VEHICULE ATTRIBUE	EMPLOI AUQUEL LE VEHICULE EST ATTRIBUE
Véhicule de fonction	Directrice Générale des Services
Véhicule de service avec autorisation de remisage	Directrice Générale Adjointe – Services techniques
Véhicule de service avec autorisation de remisage	Responsable Patrimoine
Véhicule de service avec autorisation de remisage	Référent Voirie
Véhicule de service avec autorisation de remisage	A titre exceptionnel, les agents en mission ponctuelle

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- FIXE l'attribution des véhicules du parc de la Communauté de Communes de la façon suivante :
 - Véhicule de fonction pour les emplois de :
 - Directrice Générale des Services
 - O Véhicule de service dont le remisage à domicile est autorisé pour les emplois de :
 - Directrice Générale Adjointe Services techniques
 - Responsable Patrimoine
 - Référent Voirie
 - A titre exceptionnel, les agents en mission ponctuelle
- PRECISE qu'en ce qui concerne les véhicules de fonction, la Collectivité prend en charge les dépenses de carburant, l'entretien du véhicule et les assurances. Cette mise à disposition constitue un avantage en nature soumis à déclaration et imposition.
- PRECISE qu'en ce qui concerne le remisage à domicile, l'usage privatif du véhicule est strictement interdit. L'agent s'engage à remiser le véhicule sur un emplacement de stationnement autorisé.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents correspondants, notamment les arrêtés individuels portant attribution d'un véhicule de fonction et d'autorisation de remisage à domicile des véhicules de service

Unanimité 202412-36 Véhicules de fonction et de service Mode de scrutin : Public Date du vote : 19/12/2024 - 19h32 Votants: 73 Non votés: 0 Voix totales: 73 Taux d'abstention: 0,0% Voix exprimées: 73 Majorité simple des voix exprimées 100,00% 1 - Pour 73 Voix 0,00% 0 Voix 2 - Contre 0 Voix 3 - Abstention 0 Voix 4 - Ne prend pas part au vote 9 procurations Votants

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline François, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Christophe Maret), Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

ANIMATION, RELATION DES COLLEGES

Vice-Présidente Madame Chantal COTTEREAU

202412-10 Tarifs ALSH 2025

Comme chaque année nous devons procéder à l'actualisation des tarifs des accueils de loisirs.

La commission Animation propose d'augmenter de $2 \in la$ semaine pour les premières semaines des petites vacances scolaires et de $l \in la$ semaine pour les deuxièmes semaines des petites vacances scolaires.

	Prévision	Prévisionnel 2025				
Dépense	es	Recette	es			
Petit équipement	23 868.00 €	Participation des familles	352 392.00€			
Repas	154 575.00€	Subvention PSO	123 874.92€			
Frais de déplacement	3 600.00 €	Bonus territoire Poste de coordination	175 561.92 €			
Assurance	3 960.00€	Participation ComCom Terroir de Caux	343 158.16€			
Entretien	12 600.00 €		€			
Transport de ramassage	74 400.00 €					
Transport sorties	77 994.00 €					
Prestations (sorties)	97 328.00 €					
Communication	2 480.00€					
Fluides	20 120.00€					
Frais de personnel	549 062.00€					
TOTAL	1019987.00€	TOTAL	1 019 987.00€			

A la demande de la Commission Animation, le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

VALIDE les tarifs ci-dessous pour les premières semaines de petites (hiver, printemps, automne) et grandes vacances (été)
 2025 :

3 ans - CM2	La semaine	de 5 jours	La semaine du 15/07/2024		Le mois (Du 07/07/24	
Quotient Familial	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs
0 à 600	64.00 €	91.00€	51.00€	73.00 €	212.00€	295.00€
601 à 1 000	67.00 €	96.00€	54.00€	77.00 €	222.00€	310.00€
Plus de 1 001	70.00 €	100.00€	58.00€	80.00 €	231.00€	324.00€

6ème-17 ans	La semaine	de 5 jours	La semaine du 15/07/2024		Le mois (Du 07/07/24	
Quotient Familial	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs
0 à 600	74.00 €	106.00€	59.00€	85.00 €	245.00 €	314.00€
601 à 1 000	77.00 €	110.00€	62.00€	88.00€	255.00€	357.00€
Plus de 1 001	80.00 €	15.00€	64.00€	92.00 €	264.00 €	371.00€

■ DE VALIDER les tarifs ci-dessous pour les deuxièmes semaines de petites vacances (hiver, printemps, automne) 2025

		La semaine	de 5 jours	
Quotient	Habitants du territoire		Habitants extér	ieurs ComCom
familial	3 ans - CM2	6ème-17 ans	3 ans - CM2	6ème-17 ans
0 à 600	53.00 €	63.00 €	80.00€	95.00€
601 à 1 000	56.00 €	66.00€	85.00€	99.00€
Plus de 1001	59.00€	69.00€	89.00€	104.00€

202412-10 Tarifs ALSH 2025

Unanimité

Date du vote : 19/12/2024 - 19h35

Mode de scrutin : Public

Votants: 73

Non votés i 0

Voix totales: 73 Voix exprimées: 73

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	73 Voix	100,00%	
2 - Contre	0 Voix	0,00%	
3 - Abstention	0 Voix		
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix		

73 Votants 9 procurations Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean- Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Christophe Maret), Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini.

202412-11_Tarifs séjour 2025

Deux séjours de 6 jours avec 48 enfants par séjour sont prévus en 2025 :

- Du dimanche 20 au vendredi 25 juillet 2025
- Du dimanche 27 au vendredi 1er août 2025.

Prévis	ionnel 2025 -	96 enfants 12 jours	
Dépense	S	Recettes	
Achats de matériel	1 200.00€	Participation des familles	17 280.00 €
Alimentation	5 400.00€	Participation ComCom Terroir de Caux	19 445.00€
Frais de déplacement	700,00€		
Assurances et entretien	1 000.00€		
Transports liés aux activités	4 800.00€		
Hébergement	6 000.00€		
Prestations	8 000.00€		
Communication	1 000.00€		
Frais de personnel	8 625 00€		
TOTAL	36725.00€	TOTAL	36 725.00 €

A la demande de la Commission Animation, le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

VALIDE les tarifs suivants :

Quotient familial	La semaine	de 6 jours
	Habitants	Extérieurs
0 à 600	190.00€	220.00€
601 à 1 000	180.00€	210.00€
Plus de 1 001	200.00€	230.00€

202412-11_Tarifs séjour 2025 Unanimité

Date du vote : 19/12/2024 - 19h37

Mode de scrutin : Public

Votants : 73 Voix totales : 73

Non votes: 0 Taux d'abstention: 0,0%

Voix exprimées : 73
Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	73 Voix	100,00%	
2 - Contre	0 Voix	0,00%	
3 - Abstention	0 Voix		
4 - Ne prend pas part au vote	0 Vaix		

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Moníque Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Christophe Maret), Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette

19h42 Arrivée de Monsieur Robert VEGAS.

202412-12_Adhésion à la charte départementale pour un accueil de loisirs inclusif

Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Agnès Vicentini,

Nos accueils de loisirs sont des accueils reconnus par la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) et par la CAF (Caisse d'Allocation Familiale). Nous travaillons également en collaboration avec le PRH (Pôle Ressources Handicap) et c'est à ce titre que nous sommes fiers de pouvoir accueillir des enfants à besoins spécifiques : 59 enfants accueillis en 2024.

Le 11 avril 2024, le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, a organisé avec ses partenaires la journée départementale pour un accueil de loisirs inclusif.

Cette journée avait pour double objectif de réunir les acteurs éducatifs exerçant en accueils collectifs de mineurs et de lancer officiellement la charte.

Pour rappel, cette charte a pour objet :

- D'encourager les conditions de mise en œuvre d'un accueil pour tous les mineurs et assurer la qualité éducative
- De formaliser une démarche inclusive en accueil collectif de mineurs et définir un cadre de référence partagé
- D'informer les familles sur les conditions de l'accueil d'enfants en situation de handicap
- De mettre en synergie les acteurs éducatifs et mutualiser les bonnes pratiques
- De matérialiser et valoriser l'engagement des structures accueillantes
- D'Offrir des solutions de répit aux parents et lieux de socialisation adaptés aux mineurs

Cette charte est aujourd'hui signée par l'association départementale des Maires, la Coordination Handicap de Normandie, la Maison Départementale des Personnes handicapées, le Pôle Ressources Handicap et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Maritime. A noter qu'aucune contribution financière n'est demandée, cette charte ayant vocation à valoriser l'action que nous déployons sur nos accueils de loisirs avec l'ensemble des partenaires cités.

Sur proposition de la Commission Animation, le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- ADHERE à la charte départementale pour un accueil de loisirs inclusif pour 3 ans renouvelable,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous document s'y rapportant dont la charte.

202412-12_Adhésion à la charte départementale pour un accueil de loisirs inclusif

Unanimité

Date du vote: 19/12/2024 - 19h42

Mode de scrutin : Public

Votants: 74 Voix totales: 74 Voix exprimées: 74

Non votés : 0 Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	74 Voix	100,00%	
2 - Contre	0 Voix	0,00%	
3 - Abstention	0 Voix		
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix		

Votants 9 procurations 74

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline François, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Christophe Maret), Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Robert Vegas, Agnès Vicentini.

20h23 Départ de Madame Charline FRANCOIS (Donne procuration à Madame Blandine DAS).

EAU, ASSAINISSEMENT, GEMAPI, SPANC

Vice-Président Monsieur Robert VEGAS

202412-20 Instauration de la contrevaleur de la redevance « Performance systèmes d'assainissement collectif » de l'AESN pour l'année 2025— Encaissement des redevances « Performance systèmes d'assainissement collectif » par les exploitants — Tarif minimum

Vu,

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2224-12-2 à L.2224-12-4 ;
- Le Code de l'environnement, et notamment ses articles L.213-10-6, et articles D.213-48-12-8 à D.213-48-12-13, et D213-48-35-2 dans leur version applicable à compter du 1er janvier 2025 ;
- L'arrêté du 5 juillet 2024 relatif aux modalités d'établissement de la redevance sur la consommation d'eau potable et des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et pour la performance des systèmes d'assainissement collectif;
- L'arrêté du 5 juillet 2024 relatif au montant forfaitaire maximal de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable et de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pris en compte pour l'application de la redevance d'eau potable et d'assainissement prévue à l'article L.2224-12-3 du Code Général des Collectivités Territoriales;

- L'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées modifié, dans sa version applicable au 1^{er} janvier 2025 ;
- La délibération n° CB 24-07 du 2 juillet 2024 du Comité de Bassin Seine-Normandie portant avis favorable sur les tarifs des redevances pour les années 2025 à 2030 ;
- Les contrats de concession de service public pour l'exploitation du service public de d'assainissement de la collectivité conclus avec les exploitants HYDRA, STGS et VEOLIA actuellement en vigueur et notamment les articles relatifs au recouvrement et au reversement de la part collectivité;
- Les conventions de mandat conclue sur le fondement de l'article L.1611-7-1 du CGCT pour l'encaissement et le reversement de la redevance assainissement / part collectivité, ainsi que l'instruction du 9 février 2017 relative aux mandats passés par les collectivités territoriales, leurs établissements publics et leurs groupements destinés à l'exécution de certaines de leurs recettes et de leurs dépenses;

Monsieur le Président rappelle que la redevance prélèvement est maintenue mais que les redevances pour pollution d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte sont remplacées à compter du 1^{er} janvier 2025 par :

- Une redevance « *consommation d'eau potable* », facturée à l'abonné et recouvrée par la personne qui facture les redevances du service public de distribution d'eau, dont les sommes encaissées sont reversées à l'agence de l'eau ;
- Deux redevances pour performance « des réseaux d'eau potable » d'une part et des « systèmes d'assainissement collectif » d'autre part.

La redevance « performance des systèmes d'assainissement collectif » est facturée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) à la collectivité compétente pour traitement des eaux usées.

Cette redevance est calculée de la manière suivante :

Tarif de base X coefficient de modulation compris entre 0,3 et 1 X volumes facturés

Le tarif de base est fixé par l'AESN.

Ce tarif est modulé en fonction de la performance du/des système(s) d'assainissement collectif. Le coefficient de 0,3 correspond à l'objectif de performance atteint. Le coefficient de 1 correspond à l'objectif de performance non atteint (pas d'abattement de la redevance dans ce cas).

L'assiette de cette redevance est constituée par les volumes facturés durant l'année N.

Cette redevance est facturée par l'AESN à la collectivité compétente au début de l'année N+1.

Cette redevance est répercutée par anticipation sur chaque usager du service public de l'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assujetti à la redevance assainissement et doit faire l'objet d'une individualisation sur la facture d'assainissement.

Considérant.

- Que l'AESN a fixé le tarif de base de la redevance « performance des systèmes d'assainissement collectif » à 0,089€ HT/m³ pour l'année 2025 ;
- Que pour l'année 2025, le coefficient de modulation est fixé forfaitairement à 0,3 pour la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif;

Il est proposé de fixer à 0,0267 € HT/m³ le tarif de la contrevaleur pour la redevance « performance de systèmes d'assainissement collectif », qui doit être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assainie ;

Considérant,

 Qu'il appartient aux exploitants du service d'assainissement collectif de facturer et d'encaisser auprès des usagers cette contrevaleur et de reverser à la Communauté de Communes Terroir de Caux les sommes encaissées à ce titre dans le cadre des contrats et des mandats d'encaissement.

Monsieur Victor BOUCHER ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à la majorité (12 contres, 30 absentions):

- FIXE à 0,0267 € HT /m³ le tarif minimum de la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » de l'AESN applicable à compter du 1^{er} janvier 2025;
- AUTORISE les exploitants à facturer et encaisser cette contrevaleur de la « redevance pour performance des réseaux d'assainissement collectif » auprès des usagers du Service Public de l'Assainissement Collectif et à la reverser à la Collectivité :
- AUTORISE Monsieur le Président à prendre et signer tout acte nécessaire à l'exécution de présente délibération.

202412-20_Instauration de la contrevaleur de la redevance « Performance systèmes d'assainissement collectif » de l'AESN pour l'année 2025– Encaissement des redevances « Performance systèmes d'assainissement collectif » par les exploitants – Tarif minimum

Adoptée

Date du vote: 19/12/2024 - 20h23

Votants: **74** Voix totales: **74**

Voix totales : 74 Voix exprimées : 43 Mode de scrutin : Public

Non votés 🖁 0

Taux d'abstention : 40,5%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	31 Voix	72,09%	
2 - Contre	12 Voix	27,91%	
3 - Abstention	30 Voix		
4 - Ne prend pas part au vote	1 Voix		

Votants 10 procurations 74

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline Francois (Donne procuration à Blandine Das), Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean- Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Christophe Maret), Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Robert Vegas, Agnès Vicentini.

202412-20Bis_Instauration de la contrevaleur de la redevance « Performance systèmes d'assainissement collectif » de l'AESN pour l'année 2025— Encaissement des redevances « Performance systèmes d'assainissement collectif » par les exploitants – Tarif ajusté

Retrait de la délibération.

202412-21_Instauration de la contrevaleur de la redevance « Performance réseaux d'eau potable » de l'AESN pour l'année 2025 -Encaissement des redevances « Performance des réseaux d'eau potable » et « Consommation d'eau potable » par les exploitants - Tarif minimum

Vu,

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2224-12-2 à L.2224-12-4 ;
- Le Code de l'environnement, et notamment ses articles L.213-10-4 et L.213-10-5, et ses articles D.213-48-12-1 à D.213-48-12-7, et D.213-48-35-1 dans leur version applicable à compter du 1^{et} janvier 2025 ;
- L'arrêté du 5 juillet 2024 relatif aux modalités d'établissement de la redevance sur la consommation d'eau potable et des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et pour la performance des systèmes d'assainissement collectif;
- L'arrêté du 5 juillet 2024 relatif au montant forfaitaire maximal de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable et de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pris en compte pour l'application de la redevance d'eau potable et d'assainissement prévue à l'article L.2224-12-3 du Code Général des Collectivités Territoriales;
- L'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées modifié, dans sa version applicable au 1^{er} janvier 2025;
- La délibération n° CB 24-07 du 2 juillet 2024 du Comité de Bassin Seine-Normandie portant avis favorable sur les tarifs des redevances pour les années 2025 à 2030 ;

- Les contrats de concession de service public pour l'exploitation du service public de l'eau potable de la collectivité conclus avec les exploitants HYDRA, STGS et VEOLIA actuellement en vigueur et notamment les articles relatifs au recouvrement et au reversement de la part collectivité;
- Les conventions de mandat conclue sur le fondement de l'article L.1611-7-1 du CGCT pour l'encaissement et le reversement de la redevance eau potable / part collectivité, ainsi que l'instruction du 9 février 2017 relative aux mandats passés par les collectivités territoriales, leurs établissements publics et leurs groupements destinés à l'exécution de certaines de leurs recettes et de leurs dépenses :

Monsieur le Président rappelle que la redevance prélèvement est maintenue mais que les redevances pour pollution d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte sont remplacées à compter du 1^{er} janvier 2025 par :

- Une redevance « consommation d'eau potable », facturée à l'abonné et recouvrée par la personne qui facture les redevances du service public de distribution d'eau, dont les sommes encaissées sont reversées à l'agence de l'eau ; qui a été fixé par l'AESN à 0,46€ HT /m³ pour l'année 2025
- Deux redevances pour performance « des réseaux d'eau potable » d'une part et des « systèmes d'assainissement collectif » d'autre part.

La redevance pour performance des réseaux d'eau potable est facturée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) à la collectivité compétente pour la distribution publique de l'eau.

Cette redevance est calculée de la manière suivante :

Tarif de base X coefficient de modulation compris entre 0,2 et 1 X volumes facturés

Le tarif de base est fixé par l'AESN.

Ce tarif est modulé en fonction de la performance des réseaux d'eau potable. Le coefficient de 0,2 correspond à l'objectif de performance atteint. Le coefficient de 1 correspond à l'objectif de performance non atteint (pas d'abattement de la redevance dans ce cas).

L'assiette de cette redevance est constituée par les volumes facturés durant l'année N. Cette redevance est facturée par l'AESN à la collectivité compétente au début de l'année N+1.

Cette redevance est répercutée par anticipation sur chaque usager du service public de distribution d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu et doit faire l'objet d'une individualisation sur la facture d'eau.

Considérant,

- Que l'AESN a fixé le tarif de base de la redevance « performance des réseaux d'eau potable » à 0,085€ HT /m³ pour l'année 2025;
- Que pour l'année 2025, le coefficient de modulation est fixé forfaitairement à 0,2 pour la redevance pour performance des réseaux d'eau potable (la performance des réseaux d'eau n'étant pas prise en compte pour cette première année);

Il est proposé de fixer à 0.017 € HT /m³ le tarif de la contrevaleur pour la redevance « performance des réseaux d'eau potable », qui doit être répercutée sur chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu.

Considérant.

 Qu'il appartient aux exploitants du service de l'eau potable de facturer et d'encaisser auprès des usagers cette contrevaleur et de reverser à la Communauté de Communes Terroir de Caux les sommes encaissées à ce titre dans le cadre des contrats et des mandats d'encaissement.

Monsieur Victor Boucher ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à la majorité (20 contres, 21 abstentions) :

- FIXE à 0.017 € HT /m³ le tarif minimum de la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des réseaux d'eau potable » de l'AESN applicable à compter du 1er janvier 2025;
- AUTORISE les exploitants à facturer et encaisser cette contrevaleur de la « redevance pour performance des réseaux d'eau potable » auprès des abonnés au service public de l'eau potable et à la reverser à la collectivité;
- AUTORISE Monsieur le Président à prendre et signer tout acte nécessaire à l'exécution de présente délibération.

202412-21 Instauration de la contrevaleur de la redevance « Performance réseaux d'eau potable » de l'AESN pour l'année 2025 - Encaissement des redevances « Performance des réseaux d'eau potable » et « Consommation d'eau potable » par les exploitants - Tarif minimum

Adoptée

74

Date du vote: 19/12/2024 - 20h27

Votants: 74 Voix totales: 74

Voix exprimées: 52

Majorité simple des voix exprimées

Mode de scrutin : Public

Non votés: 0

Taux d'abstention: 28,4%

1 - Pour	32 Voix	61,54%	
2 =Contre	20 Voix	38,46%	
3 = Abstention	21 Voix		
4 - Ne prend pas part au vote	1 Voix		

10 procurations Votants Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Isabelle Barthelemy (Donne procuration à Olivier Leconte), Malvina

Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Christine Cressent, Blandine Das, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Denis Fauvel, Charline Francois (Donne procuration à Blandine Das), Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Dominique Laplace, Etienne Lardans (Suppléant de Edouard Leforestier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte, Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levavasseur (Donne procuration à Christine Cressent), Claudine Malvault (Donne procuration à Williams Delarue), Christophe Maret (Suppléant de Jean- Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier (Donne procuration à Olivier Bureaux), Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel (Donne procuration à Christophe Maret), Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six, Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen (Donne procuration à Christian Suronne), Robert Vegas, Agnès Vicentini.

202412-21Bis Instauration de la contrevaleur de la redevance « Performance réseaux d'eau potable » de l'AESN pour l'année 2025 - Encaissement des redevances « Performance des réseaux d'eau potable » et « Consommation d'eau potable » par les exploitants - Tarif ajusté

Retrait de la délibération.

QUESTIONS DIVERSES

Dates à retenir :

Réunions de Vice-Présidents	Réunions Bureaux	Conseils Communautaires
Jeudi 09 janvier à 16h00	Mardi 28 janvier à 18h00	Mercredi 05 février à 18h00
Jeudi 06 février à 16h00	Mardi 18 mars à 18h00	Mardi 25 mars à 18h00
Jeudi 06 mars à 16h00	Jeudi 27 mars à 18h00	Jeudi 03 avril à 18h00
Jeudi 03 avril à 16h00	Lundi 28 avril à 18h00	Mardi 13 mai à 18h00
Mercredi 07 mai à 16h00	Mardi 27 mai à 18h00	Jeudi 05 juin à 18h00
Jeudi 05 juin à 16h00	Lundi 23 juin à 18h00	Mercredi 02 juillet à 18h00

Le Secrétaire, Jean-Marie ADAM Le Président, Ølivier BUREAU

Page 36 sur 36